

# Aménagement et développement local 2

---

 ECTS  
12 crédits

 Volume horaire  
96h

 Période de  
l'année  
Semestre 2

## LISTE DES ENSEIGNEMENTS

---

Finances Locales	3 crédits	24h
Développement territorial, économique et social	3 crédits	24h
Villes, inégalités et justice socio- spatiale	3 crédits	24h
Atelier de diagnostic territorial 2	3 crédits	24h

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**